

Communiqué de presse

Guadeloupe 14 et 15 octobre 2019

La santé des salariés intérimaires de la Guadeloupe en question avec le FASTT

- Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire -

L'équipe de la tournée « À vous la Santé ! » du Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) fait étape en Guadeloupe pendant 2 jours le lundi 14 et le mardi 15 octobre. Au programme six rencontres d'information et prévention réunissant des agences de recrutement en intérim, des entreprises et des salariés intérimaires. L'objectif est de sensibiliser les acteurs du travail temporaire autour des questions de santé, de prévention, de couverture sociale et de sécurité au travail.

Les intérimaires présents à chaque rencontre pourront participer à un atelier spécial sur les gestes et postures au travail avec un coach spécialisé sur les questions de santé en entreprise. Depuis la préparation jusqu'à la récupération à l'effort et découvrir quels sont les bonnes pratiques à adopter pour se préserver. Chaque rencontre sera également animée par une infirmière et une conseillère du FASTT. Comment débiter une mission dans des conditions de santé et sécurité optimales ? Que faire en cas d'accident du travail ? Des informations cruciales pour les intérimaires, les agences et les entreprises. Une présentation détaillée sera également proposée sur les nouvelles conditions de la mutuelle **Intérimaire Santé**.



Waly Fall est éducateur sportif avec une spécialisation en sport santé, également naturopathe et titulaire d'un master de recherche en physiologie, santé, sport et handicap. Coach-Référent national de l'association Santé en Entreprise (SEE) partenaire du FASTT, il animera tous les ateliers sur les gestes et postures au travail proposés en Guadeloupe. Pour lui : « *les troubles liés aux mauvais gestes et postures, aux mouvements répétitifs, au stress et à la sédentarité au travail, communément appelés TMS pour Troubles Musculo-squelettiques, concernent absolument tout le monde. Il existe cependant des solutions simples*

à mettre en œuvre pour les prévenir afin de les éviter, y remédier ou les réduire. Que vous ayez un travail physique ou non, que vous soyez sportif ou non, chacun peut respecter quelques principes de base adaptés aux postes de travail, pendant l'activité professionnelle, afin de réduire la pénibilité et éviter ces TMS qui provoquent des douleurs notamment articulaires et musculaires, des maux de dos et autres affections. Pratiquer régulièrement ces méthodes peut significativement favoriser le bien être et la qualité de vie au travail et bien sûr aussi, plus largement, dans les activités quotidiennes ».

6 rencontres en 2 jours pour la santé des salariés intérimaires de la Guadeloupe.

Lundi 14 octobre avec l'agence Fiderim de 10h30 à 13h sur le site de la société AER à **Lamentin** (97129) pour le traitement des déchets ; puis de 16h à 18h sur le site de l'agence Fiderim - ZI Jarry - Immeuble la Verderie (Voie Verte) à **Baie Mahault**.

Mardi 15 octobre de 7h30 à 10h sur le chantier du Centre Universitaire Hospitalier (CHU) - **Les Abymes** (97139) avec les agences Adecco, Randstad et Fiderim ; puis de 11h30 à 13h30 sur le site de l'Hyper Casino du centre commercial Desmarrais à **Basse-Terre** (97100) avec Fiderim ; de 14h à 16h à l'agence Adecco de **Baie Mahault** au 88 rue de la Chapelle ZI de Jarry (97122) ; enfin de 15h30 à 16h30 sur le site de l'aéroport Le Raizet - **Les abymes**, avec l'agence Randstad.

« Le FASTT est une association à but non lucratif dont la mission première est de proposer des aides, des services et des solutions pour faciliter la vie des salariés intérimaires. Pour toute question de santé, transport, logement, crédit ou garde d'enfants, les conseillers du FASTT sont à disposition de tous les intérimaires, par téléphone au numéro unique : 00 331 71 25 08 28. » précise **Sandrine Laborde, responsable prévention du FASTT.**

*

FASTT

+ 33(0)1 71 25 08 28 | fastt.org | [YouTube](https://www.youtube.com/) | [Facebook](https://www.facebook.com/)

Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA).

*

Contact Presse

Pierre Maurel | pierre@agenceprp.com | Port. 06 29 48 65 10